



Les personnels, les élèves, le service public d'éducation n'attendent pas des déclarations d'amour enflammées et vibrantes de la part du pouvoir en place, ils attendent respect et soutien et que cessent les mépris et les attaques.

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU fait réaliser une enquête d'opinion, les résultats à cette rentrée en disent long sur le sentiment de la profession mais aussi sur l'image qu'a la population du métier d'enseignant. **Les enseignants sont majoritairement insatisfaits de leur situation professionnelle, cette insatisfaction est croissante au fil de la carrière.** Les qualificatifs les plus souvent utilisés par nos collègues pour décrire leur métier sont; le stress, l'impuissance, la déception et la colère. On notera encore et toujours que la fierté d'exercer ce métier et la motivation restent fortement ancrées dans la profession. Neuf enseignants sur dix partagent la perception d'une dégradation de leur profession, un français sur deux les rejoint dans cette analyse! Au fil de cette étude, les enseignants indiquent en tout premier lieu une attente forte en faveur d'une augmentation de salaire, puis viennent une réduction du nombre des tâches administratives, une amélioration de la formation, la mise en place d'opportunités en matière d'évolution de carrière, une baisse de la charge de travail et une amélioration de l'environnement de travail.

Conditions de travail et reconnaissance de leur mission sont donc en filigrane de cette enquête. **Le gouvernement ne pourra plus longtemps ignorer les attentes salariales**, tout comme il ne pourra pas continuer à porter l'étendard de la création des 60 000 postes pour solde de tout compte.

Les errements et vicissitudes du pouvoir, s'ils ne sont pas sans conséquence sur la condition de salarié, de fonctionnaire et de citoyen des professionnels de l'éducation n'ont que peu d'influence sur les conditions, au moment T, de la rentrée. Ancien ministre, nouveau ministre, absence de ministre le jour de la rentrée, cela ne change pas grand chose à l'affaire, les personnels, avec les moyens dont il disposent, répondent présents auprès des élèves et de leurs familles.

La nouvelle ministre de l'éducation nationale aura vite revêtu le costume en déclarant, lundi 1er septembre, que la rentrée serait réussie! Reprenant l'étendard des 60 000 postes, elle indique que ce n'est pas pareil qu'en supprimer 80 000! C'est vrai! Mais cela dédouane-t-il d'une analyse plus approfondie: Non!

**Parce qu'au final, les 2355 postes créés au plan national dans les écoles à cette rentrée seront pour tout ou partie absorbés par la dynamique démographique.** Dans notre département, le seul poste attribué n'est pas suffisant, loin s'en faut, pour créer la dynamique indispensable. Rappelons-le, depuis la rentrée 2011, notre département aura finalement perdu 1 poste pour scolariser 115 élèves de plus! Dans ces conditions les effectifs par classe continuent de progresser. A ce CTSD, le SNUipp-FSU portera les situations de toutes les écoles, plusieurs d'entre elles exigent une ouverture et l'institution devra y répondre.

**La mise en place du Plus De Maître Que De Classe, qui est un outil à disposition des équipes, doit permettre une transformation radicale de l'organisation de l'enseignement dans les écoles.** A ces conditions, il est un des leviers nécessaires à la réussite de tous les élèves. Néanmoins son implantation dans le département se fait sur la base de moyens déjà insuffisants pour pallier à l'augmentation de la démographie.

Le bilan quant aux effectifs à la rentrée sera tiré au CDEN dont nous exigeons la convocation dans les prochaines semaines. Quels qu'ils soient, ils auront été impactés par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. En effet, nombreuses sont les écoles qui nous signalent des radiations au profit de l'école privée qui n'applique pas, à quelques exceptions près, cette réforme. La ministre, répondant enfin sur ce point, indique que la loi ne peut obliger

l'enseignement privé à adopter ces nouveaux rythmes! La belle affaire! Qui empêchait le gouvernement de modifier la loi pour, a minima, ne pas créer une situation de concurrence biaisée? Dans ces conditions, nous ne pouvons que constater le choix des ministères successifs de créer, dans une logique de mise en concurrence des établissements, une distorsion favorable à l'enseignement privé!

**Quant à la mise en place généralisée des rythmes, nous demandons que le comité de suivi départemental soit réuni dans les meilleurs délais afin d'engager un travail sur la réalité et le contenu des Temps d'Activités Périscolaires.** Il s'agira aussi, d'évaluer dans la durée les effets de cette réforme pour les élèves, les personnels et le service public.

En cette rentrée, les sujets d'inquiétudes des personnels du département sont à l'unisson de l'enquête citée précédemment: salaire, pouvoir d'achat et conditions de travail prédominant. A cela s'ajoute dans le département ce que nous considérons comme des dysfonctionnements.

Ainsi en est-il:

- de l'ignorance dans laquelle se trouve la profession en matière de formation continue, le jour de la rentrée, le site de la DSDEN relate toujours l'indigence du plan de formation 2013-14, il faut attendre le lendemain pour qu'apparaisse une liste de dispositifs aux libellés parfois vagues alors que les personnels attendent un simple tableau synthétique (comme cela existait auparavant) mentionnant des informations essentielles telles que le thème du stage, le niveau de classe concerné, l'implantation...

- de l'information transmise lors des réunions de directeur sur les allègements d'APC pour ces personnels qui ignorent les avancées en la matière,

- des obligations de service des collègues PES du concours rénové à qui on affirme qu'ils ont la totalité des 54 heures de concertation à réaliser alors qu'ils sont à mi-temps dans les classes,

- de l'absence d'information des collègues PEMF qui ne connaissaient pas, au jour de la rentrée et qui ne connaissent toujours pas le ou les stagiaires qu'ils auraient à accompagner! Cette situation pose le problème de l'adéquation de leur jour de décharge et de la présence effective dans leur classe des stagiaires du concours rénové. De plus, les PEMF ont été dans l'impossibilité de répondre aux sollicitations des PES alors que ces derniers abordaient, sans formation, leur première rentrée,

- du flou concernant les collègues TR au regard de l'éclatement des horaires sur le département,

- des collègues à temps partiel ou déchargés ne connaissant ni la personne qui aura à effectuer leur complément et n'ayant pu organiser leur service,

- le manque voire l'absence d'information des collègues ayant à assurer l'intérim de direction,

- des AVS n'étant pas informées de leur lieu d'exercice le jour de la rentrée et n'ayant aucun moyen pour joindre une personne pouvant les renseigner.

Sur la quasi totalité de ces questions nous avons interpellé en fin d'année dernière l'administration pour que les dispositifs soient anticipés, des relances par courrier ont été faites et nous avons demandé qu'un point soit fait lors de cette instance, nous y attendons des réponses précises.

**Enfin, cette année sera une année d'élections professionnelles.** Pour le SNUipp et la FSU, il ne s'agit pas d'un exercice de style. Ce temps particulier relève une importance primordiale puisque des résultats de celles-ci dépendront la représentation des personnels et de sa capacité à se faire entendre. Nous attendons de l'Etat, qui a la responsabilité de l'organisation de ces opérations, qu'il mette en place, dans la plus grande impartialité, l'ensemble des conditions nécessaires à assurer un vote massif. Le rectorat et la direction des services départementaux devront y prendre toute leur place.

